

Le paquet lait et les perspectives pour le secteur laitier

Réponses à cinq questions, à la lumière de l'expérience française

Vincent CHATELLIER

INRA, SMART-LERECO (France)



Parlement Européen

Commission Agriculture et Développement Rural

Audition Publique

Bruxelles, 27 Janvier 2015



Q1 (1). Quels sont les scénarios susceptibles d'intervenir après la fin des quotas laitiers ?

→ Une poursuite du processus de restructuration des exploitations

- 68 000 exploitations en France en 2014 (-4% à -5% par an) / vers 40 000 exploitations en 2025 ?
- Le rôle clé des formes sociétaires (79% du lait national en 2014 : 43% de GAEC ; 31% d'EARL)
- Le développement des structures de grande taille (16% des vaches dans des élevages > 100 vaches)

→ Une accentuation des contrastes régionaux

- Une très forte déprise de la production laitière dans les zones de polyculture élevage à faible densité
- Une concentration de la production dans les zones à forte densité : économie d'agglomération
- Une hausse plus importante des volumes de lait par exploitation en plaine qu'en montagne

→ Une certaine pérennité à la diversité des modèles laitiers

- Les exploitations laitières françaises ont souvent une diversité de productions agricoles
- Les filières fromagères de qualité contribuent au maintien du lait dans certaines zones de montagne
- De nombreux acteurs dans la transformation : groupes privés ; coopératives ; PME régionales

Q1 (2) Merci de nous donner votre opinion sur l'accès au financement pour les producteurs laitiers

→ Une dynamique d'investissement favorisée par la conjoncture ?

- Un contexte international considéré comme porteur à long terme
- Des possibilités inédites en terme de croissance des outils de production (avec nouvelles technologies)
- Un taux d'intérêt des emprunts relativement bas, mais une rentabilité pas toujours suffisante

→ L'accès au financement

- Distinguer les besoins en trésorerie (volatilité des prix) du financement des activités structurantes
- Le montant des investissements moyens augmente rapidement (effets de seuils / Technologie)
- Le taux moyen d'endettement des exploitations laitières françaises est modéré (40%)
- Une concurrence entre les grandes banques

→ Des changements dans la transmission des exploitations

- Le développement du fermage : le capital foncier n'est que rarement acheté par la nouvelle génération
- Les structures sociétaires favorisent la transition en douceur du capital entre générations
- La fusion d'exploitations voisines autour d'un projet partagé ou, parfois, sous contrainte financière

Q2. Quels sont vos outils préférés pour prévenir les crises dans la période après-quota ? Dans ce contexte, envisageriez-vous une augmentation des prix d'intervention ?

→ Les prix seront volatils : le difficile ajustement de l'offre à la demande

- Une offre mondiale sous l'influence de facteurs externes : climat et production fourragère
- Un taux annuel de croissance de la demande mondiale positif, mais non stable (voir Chine)

→ Le recours aux instruments du passé...oui, mais en cas de grise grave

- Une hausse du prix d'intervention n'est pas souhaitable
- Les restitutions aux exportations : un outil efficace, mais aussi très contesté au plan international

→ Les outils à privilégier

- Exiger plus des consommateurs (augmentation des prix) ! Le contribuable ne peut pas tout...
- Renforcer les coordinations en amont (organisations de producteurs en France, associations d'OP)
- Mettre en œuvre un achat du lait avec des prix différenciés (prix/référence A, B voire C)
- Promouvoir de nouveaux systèmes assurantiels (cf. *Farm Bill*)
- Abonder davantage les fonds alloués à la réserve de crise (transferts entre lignes budgétaires)
- Adapter la fiscalité pour encourager les agriculteurs à épargner au cours des « bonnes années »
- Réduire, par le développement agricole, l'hétérogénéité des coûts de production entre exploitations

Q3. Quelles mesures seraient les plus efficaces pour aider les producteurs laitiers situés dans les régions défavorisées après la fin du système des quotas ?

→ Utiliser au mieux les latitudes laissées par la réglementation PAC

- Les choix nationaux (2014) sur la réorientation des aides directes sont favorables à ces zones.
- Les filières AOP peuvent élaborer des plans de maîtrise des volumes de leurs fabrications fromagères

→ Comment faire plus ?

- Uniformisation à 100% du montant du DPU à l'hectare à l'échelle nationale
- Attribuer une surdotation des premiers hectares pour les seules surfaces en prairies (/ OMC !)
- Attribuer davantage de fonds à la modernisation des bâtiments d'élevage (plus coûteux)
- Contribuer à promouvoir l'image des produits issus de la montagne sur le marché domestique
- Favoriser l'exportation des produits de qualité (fromages AOP) sur les marchés extérieurs
- Augmenter le montant des Dotations aux Jeunes Agriculteurs dans ces zones
- Encourager le développement du cheptel allaitant (mixité lait-viande)

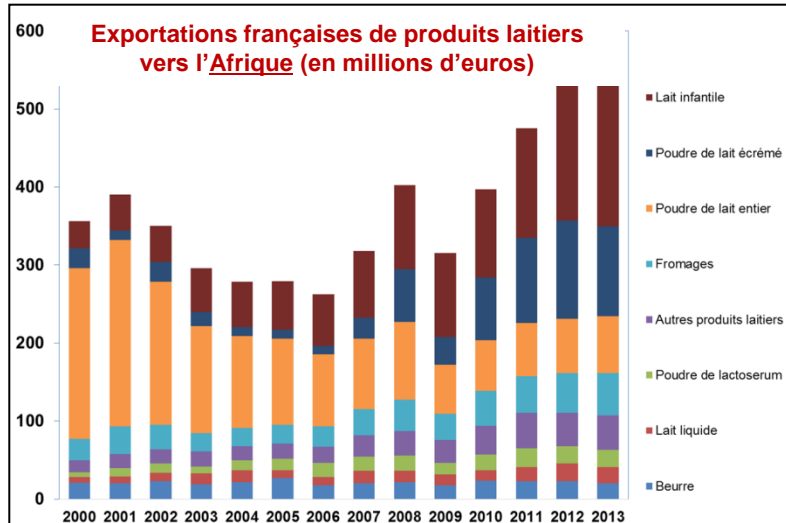
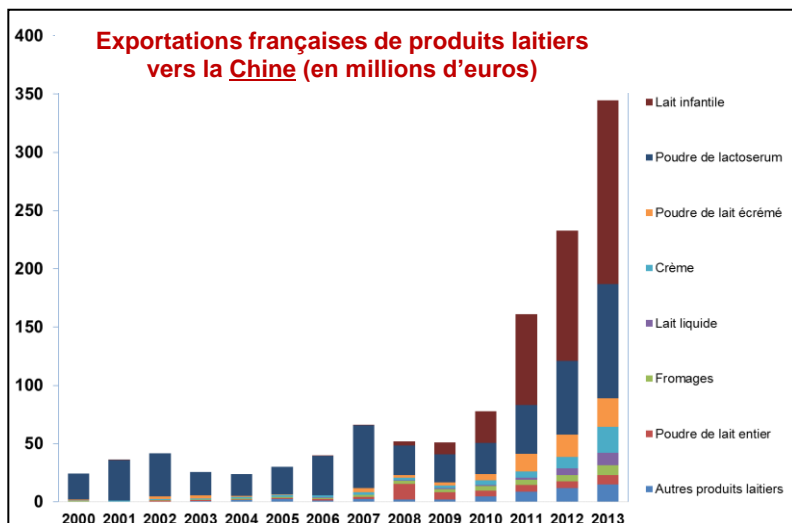
Q4. Quelles sont les opportunités et les risques concernant les exportations de produits laitiers en dehors de l'UE ?

➔ Pas de production supplémentaire, sans performances à l'export !

- Quid de la capacité de croissance à long terme des exportations de la N. Zélande et des USA ?

➔ Une tendance favorable, mais attention aux effets « volume/valeur »

- Une stabilité de la balance commerciale française avec les pays de l'UE-27 (+1,2 milliard d'€ en 2013)
- ...mais une croissance soutenue avec les pays tiers (+2,4 milliards d'€ en 2013)
- Les clients non UE : Chine (export : 344 millions d'€) ; Algérie (187) ; USA (170) ; Suisse (124) ; Russie (107)



Douanes françaises / Traitement INRA LERECO

Q5. Est-ce que les systèmes de soutien actuellement en place dans d'autres pays (Nouvelle-Zélande, Suisse, Canada et USA) seraient potentiellement applicable au secteur laitier européen ?

→ La Nouvelle-Zélande (une hausse impressionnante de la production pour l'export)

- Des soutiens budgétaires limités
- Des règles environnementales qui ont permis un rythme soutenu de la croissance de la production

→ La Suisse (un petit producteur : 3,5 millions de tonnes ; peu d'exportations)

- La libéralisation du marché du fromage avec l'UE en 2007
- Abandon du contingentement de l'offre en 2009 (après trente années)
- Mise en œuvre d'une politique de contractualisation entre les transformateurs et les producteurs

→ Le Canada (un petit producteur : 8,7 millions de t. ; un solde négatif : -420 millions de dollars)

- Ajustement de l'offre aux besoins du marché intérieur (exprimés en matière grasse de lait)
- Responsabilisation financière des producteurs de lait en cas d'excédents
- Ajustement du prix de soutien du lait à la production en fonction des coûts de production

Q5. Est-ce que les systèmes de soutien actuellement en place dans d'autres pays (Suisse, Nouvelle-Zélande, Canada et USA) seraient potentiellement applicable au secteur laitier européen ?

→ Les Etats-Unis (un nouveau Farm Bill et un développement rapide des exportations)

● Le don de produits laitiers – The Dairy Product Donation Program (DPDP)

- En cas d'atteinte d'un certain seuil, une organisation (*Commodity Credit Corporation*), doit acquérir des produits laitiers, au prix du marché et les donner à des banques alimentaires.
- Les produits ne peuvent pas être stockés pour un usage ultérieur. Ce programme ne peut être mis en place que pour une durée maximum de 3 mois.

● La protection de la marge : The Dairy Margin Protection Program (DMPP)

- Une compensation est attribuée si le seuil de déclenchement est dépassé 2 mois consécutifs.
- Les agriculteurs choisissent leur couverture de marge : 67 €/1.000 litres à 135 €/1.000 litres.
- Pour le niveau de garantie le plus faible, le producteur n'a rien à payer...
- Au-delà, l'exploitant doit s'acquitter d'une prime (variable selon la garantie souhaitée)

A vertical stream of white liquid, likely milk, falls from the top of the frame into a pool of water below. The impact creates a series of concentric ripples that spread outwards. The background is dark, making the white liquid stand out.

Merci !

Webpage :
<http://tinyurl.com/q8csmqq>

Email :
vincent.chatellier@nantes.inra.fr

Pour en savoir plus...

PERROT C., CAILLEAU D., CHATELLIER V., ENNIFAR M., YOU G. (2014).

La diversité des exploitations et des territoires laitiers français face à la fin des quotas.

Communication au Colloque « Rencontres Recherches Ruminants », Paris, 3 décembre, 8 p.

<http://tinyurl.com/ob5r5p5>

CHATELLIER V. (2013).

Les effets redistributifs des décisions françaises relatives à la PAC post 2015.

Académie d'Agriculture de France. Communication lors de la séance plénière du 6 novembre, Paris, 8 p.

<http://tinyurl.com/kwegfql>

CHATELLIER V., LELYON B., PERROT C., YOU G. (2013).

Le secteur laitier français à la croisée des chemins.

INRA Productions Animales, vol 26 (2), pp 71-94.

<http://tinyurl.com/m7omu9k>

CHATELLIER V., GAIGNE C. (2012).

Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français.

Innovations Agronomiques, vol 22, pp185-203.

<http://tinyurl.com/awzzh8o>

CHATELLIER V., GUYOMARD H. (2012).

Les propositions législatives de réforme de la PAC : premiers éléments d'analyse.

INRA Sciences sociales, 8 p.

<http://tinyurl.com/cltevmu>

LELYON B., CHATELLIER V., DANIEL K. (2012).

Fin des quotas laitiers, contractualisation et stratégies productives.

INRA Productions Animales, pp 67-76.

<http://tinyurl.com/obdfh5h>